

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 115 517844

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE  
SPÉCIALISÉ SUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET  
LA TECHNOLOGIE (CTS-EST)  
10 AU 12 DÉCEMBRE 2019,  
ADDIS ABEBA, ÉTHIOPIE**

**HRS/STC-EST/EXP/Rpt(III)**

Original : Anglais

**RAPPORT DE LA RÉUNION DES EXPERTS**

## INTRODUCTION

1. La troisième réunion du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST III) pour les hauts fonctionnaires s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 10 au 12 décembre 2019. La réunion avait pour but de créer une plateforme commune pour les experts de l'Éducation, de la science et de la technologie pour discuter et passer en revue la mise en œuvre des décisions du CTS-EST II ainsi que la mise en œuvre des politiques et des programmes majeurs en Afrique s'agissant de l'éducation, la science et la technologie. L'occasion a été également donnée pour promouvoir l'investissement en éducation, en science et en technologie et innovation en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA et les objectifs mondiaux de développement durable.

2. Parmi d'autres questions clés, les experts ont examiné les points suivants :
- Les résultats du Comité des Dix,
  - L'Initiative 1 million d'ici 2021,
  - La stratégie de transformation numérique de l'Union africaine,

Les experts se sont ensuite scindés en deux sessions parallèles, l'une sur l'éducation et l'autre sur la science et la technologie. Ils ont examiné les points spécifiques liés aux agendas respectifs.

## PARTICIPATION

3. Les représentants des États membres suivants ont participé à la réunion: Algérie, Bénin, Burkina Faso, Botswana, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Comores, Congo, Djibouti, Égypte, Éswatini, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Kenya, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Rwanda, Republic of Sahrawi, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe ont assisté à la réunion.

4. Les institutions partenaires suivantes ont participé à la réunion : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fondation africaine pour le renforcement des capacités, Save the Children, IDEP, Association des universités africaines (AUA), Banque africaine de développement (BAD), VMware, Réseau africain de la Campagne pour l'éducation pour tous (ANCEFA), FAWE, Plan International, Programme alimentaire mondial, Mission permanente de Norvège auprès de l'Union africaine, Commonwealth Association des universités et écoles techniques africaines (CAPA), Association africaine du

curriculum (AAC) Commission africaine sur l'énergie nucléaire (AFCOM), Réseau africain de la petite enfance (AfECN), Centre africain pour la biodiversité, Études sur les politiques technologiques en Afrique (ATPS), Centre pour l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie en Afrique (CEMASTEA), Education International Africa Region, Fédération internationale pour le planning familial (IPPF), Aide et Action International Afrique, forum de la coalition sur les Médias et l'Education pour le Développement en Afrique, (CAFOR), Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE) et le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM).

5. Les institutions spécialisées suivantes de l'Union africaine étaient représentées : Centre international de l'UA pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA-CIEFFA), Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD, IPED, AU-STRC et UPA.

#### **POINT 1 : SÉANCE D'OUVERTURE**

6. La séance d'ouverture a été marquée par les allocutions du Dr Mahama Ouedraogo, Directeur des Ressources Humaines, de la Science et de la Technologie (RHST) à la Commission de l'Union africaine et du Prof Amadou Abdoul Sow, Directeur général du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal en tant que Président sortant du CTS-EST II, de la session d'experts. Dr. Mahama Ouedraogo a souhaité la bienvenue aux participants à cette réunion d'experts au nom de la CUA et a remercié le Président du CTS ainsi qu'aux délégations des États membres pour leur présence et leur soutien continu au Département des RHST par la mise en œuvre de la CESA et d'autres politiques et programmes multisectoriels encourageant l'éducation, la science et la technologie en Afrique. Il a également informé les participants des principales réalisations accomplies au cours du mandat du CTS 2 en ce qui concerne l'éducation, la science et la technologie.

7. Prof Amadou Abdoul Sow a prononcé un discours liminaire dans lequel il a rappelé l'importance de donner la priorité à l'éducation dans les pays africains. Il a également exprimé sa gratitude aux États membres et au Département des ressources humaines et des technologies de l'information pour leur soutien technique. Il a mis l'accent sur les actions clés et les progrès réalisés dans le cadre du mandat de son pays en tant que Président du CTS 3, avec un intérêt particulier pour l'organisation du premier Sommet du Comité des Dix tenu à Lilongwe, Malawi.

#### **POINT 2 : CONSULTATIONS POUR LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU BUREAU DU CTS – EST**

8. Les consultations pour la mise en place du nouveau bureau du CTS-EST 3 ont été menées sous la direction du Bureau du conseiller juridique de la CUA. Sur la base de l'accord conclu par les régions, ce qui suit a été proposé comme composition du Bureau du 3<sup>ème</sup> CTS-EST :

Régions	Pays	Postes au sein du Bureau
Afrique de l'Est	Ouganda	Président
Afrique centrale	République centrafricaine	1er Vice-président
Afrique australe	Namibie	2e vice-président
Afrique du Nord	?	3ème Vice-Président
Afrique de l'Ouest	Sénégal	Rapporteur

### **POINT 3 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL**

9. L'ordre du jour et le programme de travail de la réunion d'experts, y compris les annotations, ont été présentés pour examen et adoptés avec des amendements pour les inclure au point « Questions diverses ». Les points proposés au titre des questions diverses étaient les suivants :

- i. L'intelligence artificielle mondiale sera présentée par l'Égypte,
- ii. World Skills Africa sera présentée par la Namibie et
- iii. Fonds africain pour l'éducation par la Banque africaine de développement.

### **POINT 4 : EXAMEN DES RÉSULTATS DU C10**

10. Dr. Mahama Ouedraogo, Directeur de la RHST a tout d'abord rappelé la création du Comité des Dix (C10) Chefs d'État et de gouvernement en tant que leaders pour la promotion de l'éducation, de la science et de la technologie en 2015 par la Conférence de l'UA.

11. Il a ensuite souligné les conclusions du 1er Sommet extraordinaire du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement leaders pour la promotion de l'éducation, de la science et de la technologie (C10), qui s'est tenu le 3 novembre à Lilongwe, au Malawi, sur le thème « **Renforcer l'éducation, la science, la technologie et l'innovation pour le développement de l'Afrique** ».

- **Investir dans l'éducation, la science et la technologie.** Les États membres ont été instamment invités à respecter l'engagement initial de 1 % du PIB alloué à la recherche et au développement et de 4 % à 6 % à l'éducation.
- **Promouvoir l'éducation en Afrique** en investissant dans la création d'une nouvelle image de marque et la modernisation du secteur de l'EFTP. Ils se sont

en outre engagés à améliorer l'infrastructure et à accroître le développement des capacités du personnel, y compris les femmes figures de proue de la recherche dans les universités africaines, pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA.

- Ils ont invité **le secteur privé et les philanthropes** à contribuer au Fonds pour l'éducation et la science, la technologie et l'innovation ainsi qu'à mettre au point des mécanismes novateurs pour soutenir la STI en Afrique, tels que des allègements fiscaux pour les industries qui soutiennent la formation en éducation, des bourses de recherche, des bourses, etc.

12. Il a ajouté que les déclarations d'engagement des chefs d'État et de gouvernement du C10 comprenaient, entre autres, la création de *Chaires de Recherche* dans les universités africaines pour promouvoir l'excellence en recherche en Afrique, la promotion des investissements dans l'éducation et le développement du jeune enfant, la création de mécanismes adéquats d'assurance qualité et de cadres des compétences au niveau continental, la promotion des brevets et des marques pour stimuler et soutenir les innovations, la mobilité des compétences sur le continent ainsi que la valorisation des droits de propriété intellectuelle et les brevets.

13. Il a été proposé d'accroître les investissements dans l'éducation, la science et la technologie et à mettre en place un fonds pour l'éducation et un fonds pour la science, la technologie et l'innovation, et à fournir un soutien financier aux filles et aux femmes pour leur permettre de poursuivre des études et des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) et à prendre les mesures nécessaires pour que toutes les personnes handicapées aient accès et suivent les études et formations appropriées qui correspondent à leur handicap respectif.

14. Les participants ont été informés que la prochaine session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement du C10 se tiendra en marge du Sommet de l'UA en février 2020.

#### **Les Experts demandent aux Ministres de :**

**PRENDRE ACTE** des résultats du premier Sommet extraordinaire du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement (C10), désignés pour la promotion de l'éducation, de la science et de la technologie.

#### **POINT 5 : EXAMEN DE L'INITIATIVE 1 MILLION D'ICI 2021**

15. Mme Prudence Ngwenya, Chef de la Division des ressources humaines et de la jeunesse à la Commission de l'Union africaine, a présenté l'initiative 1 million d'ici à 2021 comme une initiative du Président de la Commission qui vise à offrir à un million de jeunes Africains des possibilités dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'engagement (4E) en 2021. L'initiative vise à promouvoir l'action en faveur du développement des jeunes en Afrique, en vue de tirer parti du dividende démographique de l'Afrique et de réaliser la vision de l'Agenda 2063. La perspective panafricaine sous-tend cette initiative étant donné qu'elle facilite les partenariats stratégiques afin d'ouvrir de nouvelles opportunités pour les jeunes sur le continent.

16. L'Initiative 1 million d'ici 2021 se concentre sur quatre domaines thématiques clés : Éducation, emploi, entrepreneuriat et engagement. La Commission de l'Union africaine a élaboré une stratégie de projet dans laquelle 12 voies d'intervention spécifiques ont été identifiées pour une mise en œuvre efficace. Dans le domaine de l'éducation, l'accent est mis sur les bourses d'études, les voies d'apprentissage alternatives et les modèles de perfectionnement des enseignants.

**17. Les experts demandent aux Ministres de :**

**SALUER** l'initiative et **ENCOURAGER** les partenaires, particulièrement le secteur privé à collaborer avec Commission de l'UA sur la fourniture d'une largeur de bande abordable pour les plateformes en ligne afin de faciliter l'enseignement et l'apprentissage.

**RECONNAÎTRE** le rôle des partenaires dans la mise en œuvre de l'initiative 1 million d'ici 2021 et **DEMANDER** aux partenaires et au secteur privé d'accompagner les États membres à accélérer l'exécution de l'initiative au niveau national.

**POINT 6 : EXAMEN DE LA PRÉSENTATION SUR LA STRATÉGIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'UNION AFRICAINE**

18. M. Moctar Yedaly, Chef du Département des infrastructures et de l'énergie de la Commission de l'Union africaine, a présenté la stratégie de transformation numérique de l'Union africaine en tant que " *Société et économie numériques intégrées et inclusives en Afrique qui améliore la qualité de vie des citoyens africains, renforce le secteur économique existant, permet sa diversification et son développement et assure la propriété du continent africain en tant que producteur et pas seulement comme consommateur dans une économie globale* ". Il a en outre mentionné que la Stratégie représentait une opportunité majeure pour le développement des économies africaines, en particulier grâce à ses piliers fondamentaux que sont l'environnement, la politique et

la réglementation, l'infrastructure numérique, les compétences et les capacités humaines numériques, l'innovation numérique et l'esprit d'entreprise.

19. Au cours des discussions qui ont suivi, les membres ont félicité la commission et ont fait remarquer qu'il était essentiel que la mise en œuvre de la stratégie fasse l'objet d'une coordination interministérielle transparente. Ceci a été confirmé par le Directeur de RHST qui a ajouté que l'Université virtuelle et électronique panafricaine sera lancée à partir du 20 décembre dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie.

**Les experts demandent aux Ministres de :**

**ACCUEILLIR FAVORABLEMENT** l'élaboration d'une stratégie continentale globale de transformation numérique (DTS) qui jouera un rôle essentiel dans l'amélioration de l'environnement politique et réglementaire, des infrastructures numériques et de l'urgence d'une société et d'une économie numériques africaines inclusives

**INVITER** les États membres et toutes les parties prenantes concernées à promouvoir, par des interventions appropriées, les compétences numériques et le développement du capital humain, l'innovation numérique et l'esprit d'entreprise ainsi que la recherche et le développement afin que le continent puisse bénéficier de la quatrième révolution industrielle

## **POINT 7 : EXAMEN ET ADOPTION DES RAPPORTS DES SESSIONS PARALLÈLES SUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

**La Commission de l'Union africaine et ses bureaux techniques, l'AUDA-NEPAD, les États membres et les partenaires ont fait des présentations pendant les sessions parallèles qui ont été reprises dans le rapport complet des sessions.**

### **A. RAPPORT SUR L'ÉDUCATION**

Les experts ont pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique et ont formulé la recommandation suivante aux ministres :

#### **a. SUR L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE**

**FÉLICITER** la Commission pour les efforts déployés dans le domaine de l'éducation et du développement de la petite enfance (ECED) par la création du Groupe sectoriel ECED dans le cadre de la Stratégie continentale de l'éducation en pour l'Afrique (CESA 16-25).

**DEMANDER** une étude régionale pour comprendre les modèles et les niveaux de financement de la petite enfance dans la région et recommander des solutions pratiques pour établir les priorités en matière d'ECED en Afrique.

**DEMANDER** à la Commission, en partenariat avec la coalition des parties prenantes du Groupe sectoriel CESA ECED, d'identifier et de mobiliser des promoteurs pour renforcer le plaidoyer dans les principaux domaines prioritaires de l'ECED.

**SOUTENIR** les efforts déployés par le Gouvernement des Seychelles pour créer le Centre pour l'éducation et le développement de la petite enfance (ECED)

#### **b. SUR L'ALIMENTATION SCOLAIRE BASÉE SUR LA PRODUCTION LOCALE**

**ADOPTER** la stratégie, les termes de référence, le plan de travail et les indicateurs du Groupe sectoriel continental de l'alimentation scolaire basée sur la production locale 2019 – 2021

**PRENDRE NOTE** des progrès réalisés par la Commission dans la mise en œuvre de l'alimentation scolaire basée sur la production locale.

**EXHORTER** tous les États membres à accroître leurs investissements dans le HGSF afin de profiter des impacts accrus sur les indicateurs de l'éducation et de l'apprentissage, la santé et la nutrition, l'agriculture et le développement économique local.

**DEMANDER** à la Commission, d'encourager les États membres à mettre en œuvre les programmes nationaux d'alimentation scolaire financés par le gouvernement à travers l'utilisation des paysans locaux dans les régions.

#### **c. SUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS**

**EXHORTER** les États membres et les CER à soutenir et à promouvoir activement le Prix continental de l'UA pour enseignants et à reconnaître les enseignants aux niveaux national et régional comme un moyen d'améliorer la situation de la profession enseignante et de faciliter le partage des meilleures pratiques en matière d'excellence des enseignants en Afrique.

**FÉLICITER** la Commission pour la création du Prix continental de l'UA pour enseignants qui vise à célébrer le travail d'éminents enseignants sur le continent africain.

**EXHORTER** la Commission à diffuser aux États membres le Protocole continental sur la mobilité des enseignants en vue d'une consultation plus approfondie.

#### **d. SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS**

**FÉLICITER** la Commission pour l'élaboration du Plan d'action de la Décennie africaine de la formation technique, professionnelle, entrepreneuriale et de l'emploi des jeunes (PoA)

**EXHORTER** les États membres et les praticiens de l'EFTP à aligner étroitement leurs politiques et stratégies d'EFTP sur le présent Plan d'action de la Décennie et à entreprendre des réformes de l'EFTP qui répondront aux aspirations des jeunes en fournissant les compétences nécessaires pour des activités lucratives et la création d'emplois.

**INVITER** les États membres, les CER et les organismes partenaires concernés à vulgariser et à mettre en œuvre le Plan d'action de la Décennie et à partager leurs expériences nationales pour relever les défis inhérents à l'EFTP et à l'emploi des jeunes par le biais de la Plateforme de dialogue continental.

**DEMANDER** aux États membres à soutenir le changement de nom de la CAPA en « Association des Universités techniques et des écoles polytechniques en Afrique (ATUPA) » et à encourager les Universités techniques et les écoles polytechniques de leurs pays à adhérer à cette association continentale.

#### **e. SUR L'INNOVATION DANS L'ÉDUCATION EN AFRIQUE**

**FÉLICITER** la Commission, la République du Sénégal et la République du Botswana d'avoir organisé avec succès les deux éditions précédentes de « l'Exposition : Innover dans l'éducation en Afrique » qui est indispensable pour la mise en œuvre de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25), la Stratégie de la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA 2024) et la Stratégie pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour l'Afrique (Stratégie EFTP) pour la réalisation de l'Agenda 2063.

**CONVENIR** d'organiser « l'Exposition : innover dans l'éducation en Afrique » en tant qu'événement annuel afin de maintenir la dynamique de l'innovation dans l'éducation en Afrique pour attirer et soutenir les jeunes innovateurs à travers le continent, et **ENCOURAGER EN OUTRE** les États membres et les Communautés économiques régionales à accompagner le travail de la Commission sur l'organisation de cet événement.

**DEMANDER** à la Commission de documenter certaines innovations et meilleures pratiques au profit des parties prenantes, y compris les États membres et les CER, et de créer un Réseau africain des innovateurs dans l'éducation.

#### **f. SUR L'ASSURANCE QUALITÉ ET L'HARMONISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**DEMANDER** aux États membres d'utiliser les normes et directives africaines pour l'assurance qualité en vue de leur incorporation dans le droit interne aux niveaux national et régional.

**EXHORTER** les États membres à s'impliquer et à soutenir activement le processus d'élaboration du Cadre continental africain de qualifications (ACQF).

**UTILISER** le Mécanisme africain d'évaluation de la qualité (AQRM) dans les universités comme outil d'amélioration de la qualité à travers l'auto-évaluation et la validation externe.

**ENCOURAGER** la création d'agences nationales d'assurance qualité et d'accréditation dans les États membres qui n'en ont pas.

**DEMANDER** à la Commission de créer un Groupe de travail technique qui élabore un statut précisant le cadre juridique et la structure organisationnelle de l'Agence panafricaine d'assurance qualité et d'accréditation.

**EXHORTER** les États membres à accélérer la ratification de la Convention d'Addis dans leurs pays respectifs en y impliquant les structures et autorités nationales compétentes.

#### **g. SUR LE COMPTE RENDU DU CIEFFA SUR L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES**

**RAPPELER** la recommandation faite par les ministres de l'UA lors du 2ème CTS-EST, demandant à l'UA/CIEFFA et à ses partenaires de travailler sur la faisabilité de la nomination d'un Rapporteur spécial de l'UA sur l'éducation des filles en Afrique qui fera

la promotion du Programme de l'UA sur l'éducation des filles et présentera annuellement un rapport pendant le Dialogue de Haut Niveau sur le genre et l'éducation.

**DEMANDER** au Président de l'UA de nommer un Rapporteur spécial sur l'éducation des filles et des femmes en Afrique

**FÉLICITER** l'UA/CIEFFA pour l'inclusion des diverses parties prenantes à savoir le Parlement panafricain, les Communautés économiques régionales, les organes et institutions spécialisées de l'UA, les chefs traditionnels et religieux, les OSC, les médias, la jeunesse, et en particulier les gouvernements africains pour la mise en œuvre des politiques concernant l'éducation des filles et des femmes.

**PRIER** les États membres d'adopter des mesures spécifiques pour réadmettre les filles à l'école grâce à des mesures de discrimination positive, car les taux d'achèvement des études des filles restent très faibles en raison des grossesses précoces, des mariages d'enfants et de divers autres facteurs socio-culturels, économiques et religieux.

**DEMANDER** l'institutionnalisation du Dialogue UA/CIEFFA avec les chefs traditionnels et religieux sur la rétention des filles dans les systèmes éducatifs, devant se tenir chaque année en collaboration avec le Conseil des chefs traditionnels (COTLA) et le Département des Affaires sociales ;

**DEMANDER** aux États membres de réexaminer la structure approuvée de l'UA/CIEFFA et d'autoriser le recrutement d'un plus grand nombre de professionnels internationaux pour que le Centre puisse remplir efficacement son mandat.

#### **h. SUR LE COMPTE RENDU DE L'IPED SUR LE SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'ÉDUCATION**

**PRENDRE ACTE** des progrès réalisés dans le renforcement des systèmes nationaux du SIGE à l'aide de technologies nouvelles et modernes

**ENCOURAGER** les États membres à relier les systèmes SIGE nationaux à la plateforme continentale SIGE de l'UA

**ENCOURAGER** les États membres à accroître le financement pour le renforcement de la collecte, de la transmission, de l'analyse et de la diffusion des données sur l'éducation.

## **B. RAPPORT SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

21. Les experts ont pris acte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2024) et ont formulé la recommandation suivante aux ministres :

**a. SUR LE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STISA-2024 (2014-2018)  
ET LE PLAN D'ACTION QUINQUENNAL**

**ACCUEILLIR FAVORABLEMENT** le rapport et le plan d'action quinquennal visant à accélérer la mise en œuvre de STISA-2024 en vue de transformer le continent en une économie fondée sur l'innovation et la connaissance, la science, la technologie et l'innovation

**EXHORTER** les États membres, les communautés économiques régionales et les institutions régionales de mettre en œuvre le Plan d'action à tous les niveaux au cours des cinq prochaines années avant la révision de la stratégie actuelle

**LOUER** la forte collaboration entre la Commission et l'UNESCO pour améliorer la science, la technologie et l'innovation sur le continent, et **INVITER** d'autres institutions régionales à collaborer à cet égard afin de promouvoir la coordination, les synergies et de maximiser l'impact socio-économique de la STI.

**RECOMMANDER** que conformément au plan de travail, on entreprenne un examen de fin de période de la norme STISA2024 et que l'on puisse préparer la prochaine itération de la STISA 2034.

**b. SUR LES PRIX D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE DE L'UNION AFRICAINE  
KWAME NKRUMAH**

**PRENDRE ACTE** du lancement annuel du programme à partir du mois de janvier et demandent aux États membres et aux Communautés économiques régionales de diffuser largement l'information sur le programme aux niveaux national et régional pour attirer davantage de candidats et accroître la popularité de la STI ;

**DEMANDER** aux États membres, aux CER et aux partenaires de renforcer les synergies avec des programmes de récompenses similaires aux niveaux régional et continental afin de gagner en efficacité et en durabilité, et

**EXHORTER** les États membres à collaborer avec la Commission pour soutenir financièrement le programme des prix d'excellence scientifique de l'UA Kwame Nkrumah.

### **c. SUR LE PROGRAMME DE SUBVENTION DE RECHERCHE DE L'UNION AFRICAINE**

**LOUER** le Programme de subvention de recherche de l'Union africaine en tant qu'instrument financier continental pour soutenir et promouvoir la recherche collaborative en Afrique ; et renforcer les capacités de la Commission pour créer et gérer un système crédible et compétitif de subventions afin d'impliquer et soutenir les scientifiques et chercheurs africains à collaborer aux priorités communes de recherche du STISA-2024.

**SALUER** le soutien technique et financier apporté par l'UE au programme de subventions de recherche et **DEMANDER** à la Commission de l'UA d'envisager une vision à long terme durable pour que le programme devienne un instrument financier continental destiné à financer la recherche

**EXHORTER** les États membres, le secteur privé et les partenaires au développement à collaborer avec la Commission pour explorer des options durables de financement des programmes de recherche sur le continent en réponse à la mise en œuvre de STISA-2024.

**EXHORTER EN OUTRE** les États membres à promouvoir la collaboration Sud-Sud et à encourager la mise en commun des principaux équipements scientifiques et la création de grands centres régionaux ouverts à la communauté scientifique africaine avec cofinancement africain mais aussi étranger.

### **d. SUR LE DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION**

**LOUER** le dialogue politique de haut niveau (HLPD) UA-UE sur la science, la technologie et l'innovation (STI) pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme convenu et **EXHORTER** le partenariat à assurer le maintien des activités actuelles et à accorder une attention particulière aux défis socio-économiques communs, au renforcement des capacités en matière de recherche et d'infrastructures, au développement du capital humain, à l'innovation et autres questions transversales ;

**LOUER EN OUTRE** les progrès réalisés dans la mise en œuvre des partenariats de recherche et d'innovation (R&I) sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable (FNSSA) et sur le changement climatique et l'énergie durable (CCSE), **ET DEMANDER** aux autres parties intéressées de l'UE et d'Afrique de participer à la mise en œuvre des partenariats R&I ;

**ACCUEILLE FAVORABLEMENT** l'importance accordée à l'innovation dans le cadre du partenariat UA-UE pour l'innovation récemment établi, en tant que cadre essentiel pour favoriser les alliances et relations de collaboration entre nos continents afin de promouvoir le transfert et la mise en œuvre des technologies, le renforcement des capacités, l'accès aux marchés et la suppression des barrières qui entravent l'innovation et la créativité ainsi que le dialogue approfondi entre les décideurs et les innovateurs ;

**EXHORTER** la Commission à veiller à ce que les États membres africains entretiennent un dialogue constant afin de formuler leur position commune et leurs priorités pour les orientations futures de la coopération entre l'UE et l'Afrique en matière de STI.

#### e. PROGRAMME SUR LA BIODIVERSITÉ

**SOULIGNER** le potentiel de la biodiversité de l'Afrique pour le développement, sa conservation et son utilisation durable et **INVITER** les États membres à accroître la valeur des biens et services biologiques et à accroître les investissements dans l'utilisation durable des ressources biologiques pour la transformation de l'Afrique ;

**TENIR COMPTE** des questions émergentes, en particulier l'information sur la séquence numérique des ressources génétiques, et de la nécessité de mesures mondiales et nationales pour l'accès, le partage juste et équitable des avantages tels que le transfert de technologies appropriées, le renforcement des capacités et les valeurs monétaires aux niveaux national et régional ;

**ENCOURAGER** la Commission, en collaboration avec ses partenaires, à poursuivre son soutien à la coordination du Groupe africain de négociateurs sur la biodiversité afin de garantir l'adoption de positions africaines communes fortes dans le domaine de la biosécurité, de la biodiversité et de l'ABS des ressources génétiques.

#### f. POLITIQUE ET STRATÉGIE AFRICAINES EN MATIÈRE D'ESPACE

**FÉLICITER** la République arabe d'Égypte pour la décision de l'Assemblée d'accueillir l'Agence spatiale africaine et **INVITER** la Commission et l'Égypte à accélérer le processus et la conclusion de l'Accord de siège pour permettre au continent de créer l'Agence spatiale africaine ;

**ACCUEILLE FAVORABLEMENT** les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative GMES & Africa et **INVITER** les États membres, les instituts nationaux et régionaux ainsi que le secteur privé à accéder aux produits et services de GMES & Africa à partir des Centres régionaux d'exécution ;

**DEMANDER** à la Commission de l'UA et la Commission européenne d'accélérer le développement, la finalisation et le lancement des prochaines phases de l'initiative GMES & Africa afin que le continent puisse bénéficier pleinement du potentiel du programme ;  
**RECONNAÎTRE** avec satisfaction le soutien technique et financier apporté par la Commission européenne et les institutions partenaires à la mise en œuvre de l'initiative GMES & Africa et **INVITER** les États membres et les Communautés économiques régionales à continuer de soutenir sa mise en œuvre ;

**g. SUR LE PROGRAMME STRC AVEC UN ACCENT PARTICULIER SUR LE CONSEIL AFRICAIN DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (CARSI)**

**DEMANDER** à la Commission de l'Union africaine d'allouer des ressources financières suffisantes aux projets phares du CARSI ;

**LANCE UN APPEL** aux partenaires internationaux, aux investisseurs africains de capital-risque et aux institutions financières africaines de promouvoir la mobilisation des ressources et de contribuer au CARSI.

**h. SUR L'ÉTAT DES INDICATEURS DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION EN AFRIQUE - IMPLICATION POLITIQUE ET RECOMMANDATIONS.**

**PRENDRE ACTE** du rapport de l'Observatoire africain de la science et de la technologie et de l'utilité des données de la STI pour faciliter le processus politique et de prise de décisions ;

**RECONNAÎTRE** les efforts déployés par les États membres pour collecter, utiliser et partager les données statistiques ;

**INVITER** les États membres à consolider les efforts consentis pour institutionnaliser la collecte des données STI.

**i. SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ D'AUDA-NEPAD**

**PRENDRE ACTE** de la fin de la troisième phase des Indicateurs africains de la science, de la technologie et de l'innovation (ASTII), coordonnée conjointement par l'AUDA-NEPAD et la CUA par le biais de l'AOSTI, et du lancement prévu du troisième rapport sur les perspectives africaines de l'innovation (AIO-2019) à un événement parallèle qui aura lieu en 2020 au prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement ;

**PRENDRE NOTE** des progrès réalisés par le Groupe africain sur les technologies émergentes (APET), qui analyse actuellement le deuxième ensemble de trois technologies, à savoir l'intelligence artificielle, les batteries de nouvelle génération et la block chain. **LE COMPTE RENDU DES ÉTATS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STISA AU NIVEAU NATIONAL**

**DEMANDER** à la Commission d'accélérer l'élaboration d'un modèle d'établissement de rapport permettant aux États membres de suivre les progrès accomplis et d'harmoniser les rapports durant les réunions du CTS-EST ;

**DEMANDER** aux États membres, aux CER et aux partenaires concernés de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de S&E de la STISA.

#### **j. SUR LA SCIENCE OUVERTE**

**RECONNAÎTRE** le potentiel de changement d'approche de la science ouverte en Afrique pour réduire les inégalités existantes en matière de STI et accélérer les progrès vers la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et la réalisation des ODD ;

**SOUTENIR ET PROMOUVOIR** les initiatives de science ouverte aux niveaux national, régional et continental pour accroître l'accès à l'information, aux données, aux connaissances et aux réseaux scientifiques et pour rapprocher la science de la société ;

**FÉLICITER L'UNESCO** d'avoir pris l'initiative d'établir un consensus mondial sur la science ouverte ;

**S'ENGAGER** à soutenir et à contribuer activement au processus consultatif et inclusif mené par l'UNESCO en vue d'élaborer un nouvel instrument normatif international sur la science ouverte - la Recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte devant être adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2021 ;

**NOTANT** qu'en Afrique, le programme de l'UNESCO L'homme et la biosphère est sous la responsabilité de la plupart des ministères de la Science et de la Technologie **INVITER** les États membres à utiliser les 79 réserves de biosphère existant actuellement en Afrique comme sites de recherche et de formation en STI pour renforcer la durabilité environnementale et pour soutenir l'initiative visant à créer un fonds pour leur financement durable.

#### **k. SUR LA MÉTÉOROLOGIE SPATIALE**

**RECONNAÎTRE** l'importance de la météorologie spatiale, telle qu'elle est préconisée dans la Stratégie spatiale africaine, et la nécessité de s'attaquer aux effets négatifs possibles sur les systèmes techniques dans l'espace et sur Terre ;

**NOTER** que la République d'Afrique du Sud a récemment été désignée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour fournir des informations sur la météorologie spatiale à tous les vols à l'intérieur de l'espace aérien africain, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ;

**SALUER** le succès de l'offre de l'Afrique du Sud visant à fournir des informations sur la météorologie spatiale au secteur de l'aviation, assurant ainsi la sécurité des vies sur le continent africain ;

**ACCUEILLIR FAVORABLEMENT** l'implication d'autres pays africains à l'hébergement d'instruments in situ afin d'améliorer nos capacités de recherche scientifique et de développement dans cet important domaine et d'améliorer ainsi la vie de nos citoyens ;  
et

**DEMANDER** aux États membres, à la Commission et aux Communautés économiques régionales de coopérer avec la République d'Afrique du Sud à cette initiative mondiale.

## **POINT 8 : EXAMEN DU PROGRAMME ET DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE**

22. Le projet d'ordre du jour et de programme de travail de la session ministérielle du CTS-EST 3 a été adopté tel qu'amendé.

## **POINT 9 : DIVERS**

23. L'Égypte, la Namibie et la BAD ont fait aux Experts des présentations, pour information, respectivement sur l'intelligence artificielle (IA), le Concours World Skills Africa et le Fonds pour l'éducation.

### **A. Intelligence artificielle (IA)**

24. La République arabe d'Égypte a fait une présentation sur l'intelligence artificielle. Le présentateur a fait observer que l'avenir du monde sera déterminé par l'IA, qui devrait contribuer au PIB mondial à hauteur de près de 25,5 % d'environ 13 billions de dollars. L'Afrique a besoin d'élaborer une stratégie continentale d'IA qui exige un renforcement

de capacités dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation en matière de développement avec des infrastructures adéquates et pertinentes pour l'Afrique. L'Égypte recommande l'intégration, l'harmonisation et les synergies entre les divers départements des commissions de la Commission de l'Union africaine dans l'élaboration de la stratégie de l'IA.

## **B. World Skills Africa 2020 (Compétition mondiale des compétences en Afrique)**

25. La République de Namibie a fait une présentation sur la prochaine Compétition mondiale des compétences en Afrique qui se tiendra du 25 au 31 octobre 2020. Le présentateur a souligné que World Skills Africa vise à tirer parti des investissements et de l'excellence dans le développement des compétences afin d'élaborer un programme de développement socioéconomique axé sur l'humain. Les principaux domaines d'intervention seront le renforcement des capacités des États membres et la Conférence sur les compétences. Tous les États membres ont été invités à participer à cet événement.

## **C. Fonds pour l'éducation**

26. La Banque africaine de développement a présenté aux experts la structure opérationnelle du Fonds africain pour l'éducation (FAE). La présentation a souligné la capitalisation opérationnelle du FAE accueillie par la BAD à hauteur de 300 millions de dollars, qui devrait atteindre 1 milliard de dollars en 10 ans, pour accompagner les pays membres (secteurs public et privé) à atteindre les objectifs de développement des compétences en Afrique. Le FAE se concentre sur l'enseignement post-secondaire, en particulier l'EFTP, les STEM, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. La BAD a demandé aux États membres d'exprimer leur engagement à mettre effectivement en œuvre le fonds à travers des engagements financiers qui débloquent d'importants financements/investissements externes/des donateurs dans le fonds.

## **POINT 10 : PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DES EXPERTS**

27. Le rapport a été présenté par le rapporteur du CTS-EST II et adopté tel qu'amendé.

## **SÉANCE DE CLÔTURE**

28. À la séance de clôture Mahama Ouedraogo, directeur de la RHST à la Commission de l'UA a remercié les participants et félicité le nouveau bureau du CTS III.

29. Le Président félicite également les experts pour leur soutien et déclare la réunion d'experts close.